

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école du 1^{er} trimestre Jeudi 20 octobre 2022

Présents :

M Joël HENNY, maire

Mme Elise Oberlin, conseillère municipale, suppléante chargée des affaires scolaires

Mme Céline MOSER, directrice (enseignante des CM2)

Mmes Myriam BAUER-JAEGLI (enseignante des CE2-CM1), Marie GRIESHABER (enseignante des PMG2), Edith KOLTER (enseignante des CE1-CE2), Caroline REIS (enseignante des PS, MS, GS), Muriel UBEDA (enseignante des CP-CE1)

Mmes Marie ROTH, Marine BLATZ, Sandra OBERLE, Annie SCHWEITZER, Fanny DARSTEIN, Sarah WEILAND, déléguées de parents d'élèves

M Pierre UMBDENSTOCK, Nicolas MEYER, Yvan RITZENTHALER, délégués de parents d'élèves

Laurence LUTTRINGER (directrice du périscolaire)

Excusés :

Mme Magali BERGER-SAUNIER, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription d'Andolsheim

Nancy RODRIGUES, Sarah BIEGEL, (parents délégués d'élève),

Christelle MENDONCA (enseignante des PMG2)

Lydie NUSSBAUMER, Véronique MARSCHALL (ATSEM)

La séance débute à 18h.

1. Présentation des membres du Conseil d'école – rôle et attributions

Tour de table des présentations.

Une minute de silence est proposée en raison de l'absence de Mme LUYA Marie-Hélène, adjointe au maire chargée des affaires scolaires, décédée brusquement le 2 juillet dernier.

Présentation de l'équipe municipale, des délégués des parents d'élèves et de l'équipe enseignante

La directrice souhaite la bienvenue à tous les membres de ce premier conseil d'école. Elle remercie chaleureusement les parents élus et rappelle qu'ils sont élus jusqu'aux prochaines élections.

Mme OBERLIN Elise, conseillère municipale, rejoint le conseil d'école étant devenue suppléante aux affaires scolaires. Elle est chargée des affaires périscolaires et de la bibliothèque.

M HENNY Joël, maire de Jepsheim, est l'interlocuteur privilégié étant chargé des affaires scolaires.

Suite à l'attribution d'un poste dans une autre académie, Mme STEIN Michelle a quitté notre école.

Mme KOLTER Edith et Mme MAYER Caroline ont rejoint l'équipe de l'élémentaire.

En maternelle, l'équipe reste identique.

L'équipe maternelle est toujours secondée par les ATSEM Mmes MARSCHALL et NUSSBAUMER.

Mme CATRY Adeline AESH, a rejoint l'équipe avec TOILLIEZ Christelle, toujours en poste. Elles ont en charge des élèves à besoin particulier dans les classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM2.

L'école accueille une nouvelle employée au service civique depuis le 8 septembre jusqu'à la fin de l'année scolaire : Mme PECHE Lisette.

Une stagiaire en Master 1 de l'INSPE sera accueillie par Mme GRIESHABER en novembre.

Celle-ci est remerciée pour l'intérim de direction et la tenue du conseil d'école dernier.

Les élections se sont déroulées le 7 octobre 2022 avec un taux de participation en très légère baisse de 76,11 % (l'an passé : 77%) uniquement par correspondance.

Les 6 sièges ont été pourvus.

Les parents délégués sont : Marie ROTH, Marine JOGA, Pierre UMBDENSTOCK, Nicolas MEYER, Yvan RITZENTHALER, Fanny DARSTEIN

Les parents suppléants sont : Annie SCHWEITZER, Sandra OBERLE, Nancy RODRIGUES, Sarah WEILAND, Sarah BIEGEL

Attributions du Conseil d'école

Le Conseil d'école, sur proposition du directeur d'école, vote le règlement intérieur de l'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, conformément à la réglementation en vigueur. Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, il donne tous les avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement : l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire. Le Conseil d'école statue sur propositions des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

En fonction de ces éléments, il adopte le projet d'école. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par la réglementation et il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

2. Le fonctionnement de l'école

Les effectifs et la répartition actuelle :

PMG1	Mmes MENDONCA /REIS	10 PS + 10 MS + 10 GS = 30
PMG2	Mme GRIESHABER	10 PS + 10 MS + 8 GS = 28 (+ 1 PS prévu en janvier)
CP-CE1	Mme UBEDA	15 CP + 8 CE1 = 23
CE1-CE2	Mme KOLTER	10 CE1 + 16 CE2 = 26 + 1 CE2 en novembre
CE2-CM1	Mme BAUER-JAEGLI	11 CE2 + 15 CM1 = 26 + 1 CM1 en novembre
CM2	Mmes MOSER / MAYER	20 CM2

TOTAL école le 20 octobre : 58 maternelles + 95 élémentaires = 153 élèves

A noter : plusieurs variations concernant les inscriptions ont été enregistrées en juin cet été et depuis la rentrée scolaire.

Liaison avec le périscolaire

Mme Laurence LUTTRINGER, directrice du périscolaire, prend la parole et présente le projet du périscolaire. Un grand projet annuel « grandir dehors » en collaboration avec l'observatoire de la nature de Colmar est prévu : sorties dans la nature en toute saison ; pré à Jepsheim (plantations, fabrication de cabanes, observations à l'étang, etc.) avec un animateur.

Mme MOSER rappelle qu'il est indispensable que les règles communes de cour soient respectées : comme ne pas courir sur les plates-bandes.

Le RASED (équipe ressource)

Le réseau d'aide spécialisé aux enfants en difficulté est composé d'une psychologue scolaire et de deux enseignants spécialisés dans la prise en charge des enfants présentant des difficultés au niveau des apprentissages, de la psychomotricité, ... Le territoire couvert par ces enseignants spécialisés est étendu. Ils interviennent sur demande des enseignant(e)s et après concertation avec les parents.

Mme HEINRICH Véronique, enseignante spécialisée, est déjà intervenue lors d'un conseil des maîtres afin de prendre connaissance des difficultés des élèves.

L'APC

L'APC (activité pédagogique complémentaire) se déroule :

En maternelle : les lundis et mardis de 16h à 16h45

En élémentaire : les lundis, mardis et jeudis avec une durée de 30 min ou une heure suivant les classes. 36h d'APC sont réalisées pour chaque enseignante en service (sauf la directrice déchargée et suivant la quotité dans l'école).

L'organisation pédagogique proposée se décline en deux axes : la maîtrise du langage / la lecture et les mathématiques.

Le conseil école- collège

Les enseignantes de cycle 3 (représentées par Mme Moser et Mme Mayer) se réunissent avec les enseignants de 6^{ème} du collège de Fortschwihr lors de conseils afin d'établir des liaisons école – collège. Des axes de travail communs sont élaborés. Cette année, l'axe autour des compétences psycho-sociales sera poursuivi ainsi qu'un travail autour de la graphie, la compréhension et le PEAC (Projet d'Education Artistique et Culturel).

Les évaluations nationales CP/CE1

Les évaluations nationales ont eu lieu début septembre. Une restitution des résultats est réalisée sous la forme de rendez-vous proposés aux parents. Des remédiations seront mises en place notamment en APC.

De nouvelles évaluations au CP auront lieu en janvier 2023.

Les collègues de cycles 1 et 2 se sont réunies ce jour pour analyser les résultats et proposer des remédiations.

Natation

La natation fait partie des enseignements obligatoires en élémentaire. Les entrées sont prises en charge par la municipalité ainsi que le transport.

1^{er} trimestre : CP-CE1 + CE2-CM1 les jeudis matins du 15/09/22 au 8/12/22 (11 séances)

2^{ème} trimestre : CM2 + CE1-CE2 les vendredis après-midis du 16/12/22 au 17/03/23 (10 séances)

La directrice remercie les parents accompagnateurs qui permettent à ces séances de se dérouler à la piscine Aquaried de Marckolsheim.

Religion

Cours confessionnel à Jebnheim : le cours de religion protestante donné par Mme Zanzi se déroule les lundis après-midis. Le cours de religion catholique n'est pas assuré pour le moment puisque les autorités religieuses n'ont trouvé aucun candidat et ne souhaitent pas mettre en œuvre de cours interconfessionnels. 3h sont normalement attribuées à chaque cours. Cela implique un brassage des classes par cycle.

Bibliothèque

Un projet de liaison école / bibliothèque municipale est mis en œuvre après la réouverture de la bibliothèque municipale. Ce projet fait l'objet d'un axe dans le cadre du projet d'école. Une convention entre l'école et la bibliothèque a été rédigée et sera signée prochainement.

3. Le règlement intérieur et ses annexes

Le nouveau règlement intérieur de l'école a été distribué en amont de la réunion pour lecture comme document de travail.

Le règlement intérieur, mis à jour, sera envoyé à chaque famille de l'école, par voie électronique avec accusé de réception dans le cahier de liaison et mis en ligne sur le blog de l'école.

Les annexes telles la charte de la laïcité, la charte informatique de l'école et la charte informatique de la classe seront jointes.

Le conseil d'école valide le nouveau règlement.

4. Sécurité

Exercice de sécurité

L'exercice d'évacuation incendie du 1^{er} trimestre a eu lieu lundi 19 septembre. Les élèves étaient prévenus pour ce premier exercice qui s'est déroulé sans incident. Un exercice de sécurité a lieu par trimestre. Le DUER (document unique d'évaluation des risques) a été présenté en équipe enseignante et signé par M le Maire en ce début d'année scolaire.

Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire de l'école de Jepsheim a été mis à jour le 1^{er} septembre 2022 suite à la modification du protocole sanitaire ministériel. Les entrées et sorties en élémentaire sont toujours différentes par classe. Les élèves sont brassés dans la cour par cycle conformément au niveau « socle » depuis la rentrée scolaire. Les CP et les CP-CE1 sont accueillis les matins et les après-midis dans la cour. Pour les CE2-CM1 et les CM2 l'accueil se fait dans les classes. Cette modification a été apportée à la rentrée scolaire pour répondre à la sécurité des élèves et dans le cadre du protocole sanitaire. Les élèves qui arrivent en début de matinée et d'après-midi se lavent les mains en fin de récréation. Le lavage des serviettes en éponge est assuré par les ATSEM.

PPMS RM *Plan particulier de mise en sûreté en cas de risque majeur*

Risques naturels : tempête, séisme, inondation, mouvement de terrain

Risques industriels : transport de matières dangereuses ; dans ce cas il y a confinement.

Les mesures :

En cas de séisme : à l'intérieur (se mettre sous des meubles) ; à l'extérieur (s'éloigner des bâtiments).

En cas de tempête : à l'intérieur (ne pas sortir), à l'extérieur (s'éloigner des arbres) si les délais sont suffisants : évacuation préventive possible.

En cas de risque industriel: confinement (exercice prévu au second trimestre)

Un bouton « stop VMC » permet aux classes de ne pas être confinées dans les zones. Néanmoins les zones de la maternelle et de l'élémentaire restent distinctes. Les élèves pourront circuler vers les toilettes pendant le confinement.

Rôle des enseignants : Activer la cellule de crise et des missions assignées à chacun ; mettre en sûreté les élèves dans la zone de confinement respective selon le protocole défini, dans le calme, mais le plus rapidement possible ; s'assurer de la présence de tous les élèves de la classe lors du déplacement et vérifier les lieux dont on est responsable ; emporter le registre d'appel de la classe ; rassurer les élèves ; arrêter les radiateurs et VMC ; se mettre à l'écoute de la radio.

Rôle des parents : ne pas chercher les enfants à l'école même si les horaires de l'école sont dépassés, rester calfeutrés, écouter la radio, éteindre le téléphone.

Un exercice « risque naturel » et un exercice « risque majeur » seront réalisés aux prochains trimestres.

PPMS AI *Risque d'origine anthropologique (Attentat ou Intrusion)*

Les mesures : En cas d'intrusion ou attentat : évacuation sous autorité ou confinement (rester calme et silencieux dans un endroit caché).

Un exercice a été organisé le mardi 11 octobre 2022. Les élèves ont été prévenus (jeu sous la forme de cache-cache proposé pour ne pas effrayer le jeune public).

Une modification du signal a été réalisée cette année : utilisation de la fermeture centralisée des volets (vérification des moteurs des volets en cours par la municipalité), communication auprès du personnel éducatif et modification de la rédaction du PPMS AI.

Plan pHARe

C'est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges généralisé à tous les établissements scolaires et les écoles à la rentrée 2021 fondé sur 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.

6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

Toutes les écoles se dotent d'un plan de lutte contre le harcèlement qui a été vu en équipe. L'équipe enseignante est également formée dans les pratiques des bons gestes à adopter.

5. La présentation du Projet d'École

Le projet d'école a vocation à répondre aux besoins particuliers des élèves de l'école.

C'est également un outil de cohérence, aussi bien à l'intérieur de l'école que dans les relations avec les autres partenaires.

Le projet du réseau du Ried Brun n'est plus reconduit puisque la coordinatrice n'a pas souhaité renouveler cette mission et aucun volontaire n'a voulu poursuivre.

Les objectifs font ainsi référence au projet de l'école de Jepsheim en avenant avec une mise à jour pour l'année scolaire 2022-2023.

Axe 1- Des parcours d'apprentissage pour l'acquisition du socle commun :

Favoriser l'accès à la culture en milieu rural

Action 1 : La musique et les Arts dans le cadre du PEAC

Action 2 : Le théâtre et le cinéma au service de la compréhension et de la prise de parole

Action 3 : Apprendre l'allemand avec efficacité et dynamisme

Action 4 : A la découverte de la biodiversité et éducation au développement durable

Axe 2 – Un environnement serein pour renforcer la confiance :

Améliorer le climat scolaire, la citoyenneté et les relations entre élèves

Action 1 : Mieux vivre ensemble grâce aux messages clairs et travailler en parallèle sur les émotions

Action 2 : l'école : Un lieu de vie et d'échanges

Action 3 : Développer et encourager la pratique des activités physiques et sportives et les bons gestes de santé

Axe 3 – Une école inclusive pour la réussite de tous :

Développer des pratiques innovantes permettant la réussite de tous les élèves

Action 1 : Maths sans limite

Action 2 : Des enseignements fondamentaux innovants en français

Action 3 : La bibliothèque et la lecture au service de la culture

Avis du conseil d'école : AVIS FAVORABLE

6 Les actions du 1^{er} trimestre de l'année 2022-2023 en lien avec le projet d'école

Axe 1- Des parcours d'apprentissage pour l'acquisition du socle commun :

Action 1 : La musique et les Arts dans le cadre du PEAC

La rentrée scolaire en musique : vendredi 2 septembre MS au CM2

La rentrée s'est faite en musique conformément aux recommandations ministérielles. Vendredi après-midi 2 septembre, les classes se sont rassemblées autour de Myriam Stoffel, enseignante à la retraite, pour reprendre le chant « Samba lé lé » appris lors de la fête de la musique en juin dernier.

Projet musical les mardis matins PS-MS-GS

Myriam Stoffel intervient pour un projet d'éveil musical tous les mardis matins en maternelle dans les deux classes.

Concert « Petite bulle de liberté » : dimanche 16 octobre – toutes les classes

Tout au long de cette première période les classes ont appris plusieurs chants, un canon et un chant commun avec leurs enseignantes respectives et l'aide de Myriam et Fabien, respectivement cheffe de chœur et pianiste

de la chorale « Double Croche » basée dans le village. Ce concert, organisé avec la chorale, a eu un franc succès. Les acteurs ont été chaleureusement applaudis. L'équipe enseignante souligne le bénéfice de ce projet collaboratif qui a répondu aux objectifs du chant choral dans le cadre de l'apprentissage de l'éducation musicale. Mme Moser remercie les parents pâtisseries pour la confection des gâteaux vendus lors de l'entracte.

Action 2 : Le théâtre et le cinéma au service de la compréhension et de la prise de parole

Les élèves de maternelle sont inscrits respectivement aux parcours « **Maternelle au Cinéma** » pour se rendre au cinéma de proximité « la Bouilloire » de Marckolsheim et visualiser deux ou trois œuvres sélectionnées dans le cadre d'un parcours spécifique tout au long de l'année. Les dates seront à définir.

Action 3 : Apprendre l'allemand avec efficacité et dynamisme

METHODE D'ALLEMAND : Jeux de rôle et petits sketches dans les classes, comptines, rituels en allemand. Apprentissage de chants en allemand en maternelle, méthodes spécifiques choisies par les enseignantes.
CORRESPONDANCE : la classe des CM2 reconduit la correspondance avec la classe allemande de Riegel et leur enseignante Apolline de la Michaelschule.
INTERVENANT en allemand au cycle 3 à partir d'octobre : M ROBE Christophe intervient au CE2-CM1 pendant 1h et au CM2 durant 1h45 répartis sur deux jours.

Action 4 : A la découverte de la biodiversité et éducation au développement durable

LABELLISATION E3D (Ecole en démarche de développement durable) obtenue début juillet dernier en liaison avec nos actions en cours.

PROJET « 1 2 3 plant'haie » : avec les classes de PMG1 et CM2.

Visite de la haie : jeudi 29 septembre CM2

Les CM2 se sont rendus lors de cet après-midi au terrain des Aulnes en compagnie de Christian BILLE, enseignant retraité, afin d'observer la haie existante des peupliers italiens et la nouvelle haie plantée en novembre dernier. Les élèves ont été rendus attentifs à la diversité locale et à l'observation du monde végétal des alentours.

M BILLE fait partie de l'association « Porte du Ried Nature » qui aidera à porter et à poursuivre ce projet autour la haie.

Fête des sciences : mardi 11 octobre CM2

La classe s'est rendue au Théâtre Europe à Colmar pour une après-midi placée sous les sciences. Ateliers, jeux, manip', rencontres, discussions, expositions, avec des biologistes, des physiciens-nes, des chimistes, des archéologues, des médiateurs-trices de musée... avec notamment l'impact du changement climatique sur la biodiversité locale.

Axe 2 – Un environnement serein pour renforcer la confiance :

Action 1 : Mieux vivre ensemble grâce aux messages clairs et travailler en parallèle sur les émotions

MISE EN ŒUVRE DE MESSAGES CLAIRS POUR GERER DES PETITS CONFLITS : L'équipe enseignante a suivi une formation sur ce sujet dans le cadre du projet de réseau. Mise en application dans les classes avec l'aide de vidéos, de théâtralisation et d'affichages de la GS au CM2.

Action 2 : l'école : Un lieu de vie et d'échanges

CONSEIL DES DELEGUES : une fois par mois, en élémentaire.

2 délégués par classe élus se réuniront mensuellement avec la directrice pour exposer les différents points (vie de l'école, éducation au développement durable, ...) abordés en conseil de classe à 13h20 en salle des maîtres, à partir du mois de novembre.

BLOG DE L'ECOLE : rédaction d'articles sur la vie de la classe et de l'école par les enseignantes et les élèves (cycle 3) : <http://www.ec-jebsheim.ac-strasbourg.fr/>

JOURNAL SCOLAIRE L'ECHO le JEBS : rédaction par la classe des CM2 (le premier numéro devrait paraître en décembre).

KLASSLY : un portail de présentations d'activités et d'échanges avec les parents pour la maternelle et au CM2 (rappel des devoirs).

Action 3 : Développer et encourager la pratique des activités physiques et sportives et les bons gestes de santé

RENCONTRES SPORTIVES

Course longue organisée par l'USEP: *lundi 17 octobre* – **CM2 au stade de Bischwihr**

Les élèves ont couru durant 35 min et ont persévéré dans les efforts avec ténacité en rencontrant 7 autres classes de la circonscription.

Projet cirque pour les classes de CP/CE1 et CE2/CM1 : 5 séances sont programmées après les vacances de la Toussaint les lundis matins avec un animateur pour initier les élèves aux arts du cirque avec demande de subvention aux P'tits Jeps.

SEMAINE DU GOUT

PMG1 : Sur une semaine du 10 au 14 octobre, réalisation de 8 gâteaux

PMG2 : cuisinier chaque jour autour d'une couleur choisie

Vendredi 21 octobre – CE2-CM1 : Participation à un atelier cuisine au restaurant du village, le « Melichkann » avec réalisation de gaufres au potiron et d'une soupe au potiron.

Axe 3 – Une école inclusive pour la réussite de tous :

Action 2 : Des enseignements fondamentaux innovants en français

METHODES D'ENSEIGNEMENT : Utilisation de la méthode Picot au CM2, méthodes interactives en ligne, utilisations de QR codes, utilisation du TBI et de nouveaux écrans au CP-CE1 et au CM2

DICTEES RITUALISEES : une dictée flash par jour (3 /semaine) + une dictée bilan au CE2 -CM1.

Variation de types de dictées au CM2.

Action 3 : La bibliothèque et la lecture au service de la culture

DEFI-LECTURE EN ELEMENTAIRE : CP-CE1 et CM2

Participation, échanges avec une autre classe autour de livres choisis par l'Abécédaire durant l'année.

A noter cependant, l'association Abécédaire ne reconduit plus le défi-lecture, ce sont des listes des années passées qui ont pu être récupérées avec des livres prêtés par la bibliothèque communale.

Rencontre prévue à la fin de l'année entre 2 classes si le protocole le permet.

Concours « les Incorruptibles » PMG1 et CP-CE1

Lecture de 6 livres durant l'année (jeux et élection du livre préféré à l'issue des lectures).

Projet d'activité autour de la bibliothèque – à partir de novembre – toutes les classes

L'objectif est de donner une dynamique à la nouvelle bibliothèque municipale « l'attire-lire de Marie-Hélène », au service de la formation des élèves, de l'amélioration de leurs compétences en lecture, écriture et recherche documentaire.

Apprendre à utiliser de façon autonome la bibliothèque, se repérer dans le classement des livres.

Acquérir des compétences de lecteur polyvalent et de producteurs d'écrits.

Elaborer et appliquer les règles de « bonne conduite » en bibliothèque.

Chaque classe de l'école dispose d'un créneau horaire hebdomadaire où les élèves accèdent, par demi-groupe classe, à la bibliothèque municipale se situant dans le bâtiment annexé à l'école. Un adulte accompagnera systématiquement le groupe pour l'aide à l'encadrement. Le groupe reste sous la responsabilité de l'enseignant.

Une réunion a eu lieu avec Mme Oberlin pour la mise en œuvre de ce projet.

Les élèves peuvent venir également en dehors du temps scolaire.

Une activation d'une carte gratuite pour le prêt par enseignante sera effectuée. Le livre emprunté sera sous la responsabilité des familles.

Intervention d'un illustrateur, Jack Koch, CP/CE1 et de CE2/CM1

une participation financière aux P'tits Jeps est demandée.

AUTRES ACTIONS

Classes vertes (dans le cadre du projet d'école)

CM2 : une classe verte est prévue en Auvergne du 12 au 16 juin avec les CE2/CM1 de Grussenheim avec pour thématique « sport et volcans » (escalade, biathlon), découverte de la faune, randonnées, etc.

Une participation de 150 euros est demandée aux parents de CM2 et une demande de financement auprès de la municipalité et des « Les Ptits Jebbs » a été envoyée. (50 € par enfant pour chaque entité)

Des actions seront programmées telles la vente de chocolats.

PMG1 et PMG2 : classe verte de 3 jours du 26 au 28 juin à La Bresse dans les Vosges avec découverte du milieu montagnard.

84% de taux de participation des élèves.

Il n'y a pas de solution d'accueil pour les élèves qui ne viendront pas.

Une participation de 60 euros est demandée aux parents de maternelle et une demande de financement auprès de la municipalité et des « Les Ptits Jebbs » a été envoyée. (30 € par enfant pour chaque entité)

SAINT-NICOLAS : en décembre

Un goûter sera offert aux enfants par l'association « Les P'tits Jebbs ».

St Nicolas passera en maternelle.

Date définie : mardi 6 décembre

NOEL : Le Père Noël viendra un matin en maternelle chargé de cadeaux pour les classes.

La distribution des livres offerts par la municipalité se fera en élémentaire par des membres de la Municipalité.

Un grand merci à la municipalité pour ce budget spécifique de 1 300 €.

7 L'amicale USEP de l'Ecole

L'assemblée générale a eu lieu jeudi 4 octobre 2022 avec pour présidente : MOSER Céline, trésorière : REIS Caroline et secrétaire : BAUER-JAEGLI Myriam.

Rappel des subventions attribuées au courant de l'année scolaire 2021-2022

Subvention de la municipalité : 750€

Subvention Colmar Agglo : 486,14 €

Information à communiquer aux parents : possibilité de remettre aux enfants un sac contenant papiers et cartons à jeter dans la benne bleue.

Subvention les P'tits Jebbs : 2 332 € et 615, 35 € = 2 947,35 €

Une subvention sera encore accordée pour le 3^{ème} trimestre de l'année 2022.

Total des recettes : 14 404,64 €

Total des dépenses : 10 206, 40 €

Trésorerie en début d'année : 6 504,07 €

En fin d'année : 10 702,31 €

Variation : 4 198,24 €

La présidente demande à la municipalité la possibilité d'obtenir le document à compléter pour recevoir une subvention pour l'année scolaire 2022.

L'équipe enseignante demande s'il est possible d'augmenter la subvention pour l'Amicale et diminuer la somme octroyée au crédit de fonctionnement au service de l'école. En effet tous les points de vente ne permettent pas de facturation par mandat obligeant une dépense de fournitures par l'Amicale.

8 Sécurité / Travaux / Points des parents

TRAVAUX réalisés par la municipalité

Mme Moser remercie la municipalité : le conseil municipal, les secrétaires et les agents de service pour l'écoute, la maintenance de l'école et pour l'heure de ménage supplémentaire attribuée pour l'élémentaire.

BUDGET COMMUNAL

Un budget fournitures de 4 800 € a été alloué pour l'année 2022.

Un budget transport de 2 800 € a été alloué pour l'année 2022.

Mme Moser demande s'il est possible d'avoir un visuel des comptes pour connaître l'état actuel.

POINTS DES PARENTS

Point piscine : Pourquoi le savonnage n'est pas fait après la sortie du bassin mais uniquement avant l'entrée dans l'eau ?

C'est une recommandation faite par le protocole de la piscine. La question a été directement posée au directeur de la piscine Aquaried.

Autre point soulevé : le souci de communication lors du projet spectacle du 16 octobre. Un mot sera rédigé à l'attention des parents d'élève.

DATES DES PROCHAINS CONSEILS D'ECOLE :

Mardi 14 mars à 18h

Mardi 6 juin à 18h

La séance est close à 20h30.

L'équipe enseignante offre le verre de l'amitié.

La Directrice :
MOSER Céline



La Secrétaire :
BAUER-JAEGLI Myriam

